

# AIDE ET ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

-----  
Pour les familles allocataires

Votre quotidien est **bousculé par un changement dans votre organisation familiale** et **vous ne savez plus où donner de la tête**? Un conseil: ne laissez pas la situation empirer. **Un professionnel de l'aide à domicile peut vous accompagner** dans votre rôle de parent.

**Contactez sans tarder votre caisse d'allocations familiales** ou un service d'aide à domicile, partenaire de la Caf, pour pouvoir bénéficier de ce service personnalisé.

-----

